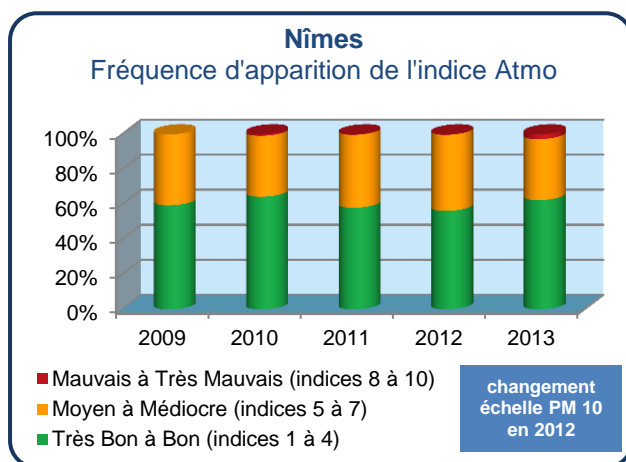




Modification dans le calcul de l'indice ATMO à partir du 1^{er} janvier 2012
(Arrêté ministériel du 21/12/11)

- les seuils de l'échelle PM 10 ont été abaissés ce qui a pour conséquence de donner plus d'importance à ce polluant dans le calcul de l'indice ATMO,
- en revanche, les grilles de calcul pour les autres polluants participant à l'indice ATMO (SO₂, NO₂ et O₃) n'ont pas été modifiées.

1/ FREQUENCE D'APPARITION DES INDICES



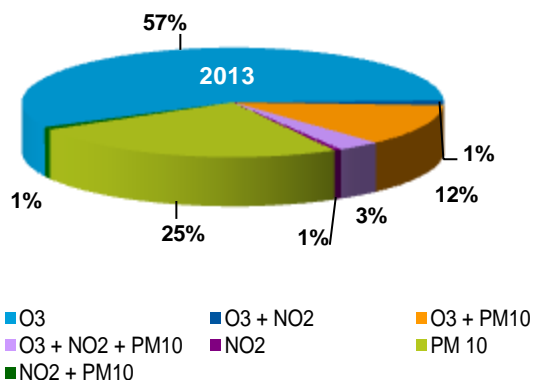
Indice	en % du nombre de jours				
	2009	2010	2011	2012	2013
Très Bon à Bon (indices 1 à 4)	59%	64%	58%	56%	62%
Moyen à Médiocre (indices 5 à 7)	41%	35%	42%	43%	35%
Mauvais à Très Mauvais (indices 8 à 10)	0%	1%	<1%	<1%	3%

Les indices « TRES BON A BON » sont les plus fréquents.

Entre 2012 et 2013 :

- la fréquence d'apparition des indices TRES BON A BON a augmenté (+6%),
- néanmoins, celle des indices « MAUVAIS A TRES MAUVAIS » est aussi en hausse : ils ont ainsi été détectés 10 fois en 2013 contre 1 fois en 2012,
- en contrepartie, les indices « MOYEN à MEDIOCRE » étaient moins fréquents (- 8%).

2/ ORIGINE DE L'INDICE EN 2013



En 2013,

- comme les années précédentes, la part de l'ozone (seul ou associé à d'autres polluants) dans la détermination de l'indice ATMO est majoritaire (74% en 2013),
- les 10 indices « MAUVAIS A TRES MAUVAIS » ont pour origine les PM 10.

Echelle ATMO : 1 = Très bon ; 2 = Très bon ; 3 = Bon ; 4 = Bon ; 5 = Moyen ; 6 = Médiocre ; 7 = Médiocre ; 8 = Mauvais ; 9 = Mauvais ; 10 = Très Mauvais

Note : seules les stations urbaines et périurbaines participent au calcul de l'indice Atmo.